

FICHE INFORMATION - 2023-2024

LES MISSIONS DE TUTORAT – 1^{er} DEGRE PUBLIC

Textes	Dispositifs	Codes IR / Taux	Montants / Modalité paiement	Modalités
Saisie académique par le gestionnaire financier				
TUTORAT DES AED EN PREPROFESSIONNALISATION				
Décret 2010-235 du 5 mars 2010 Arrêté du 7 mai 2012	Assistants d'éducation en préprofessionnalisation	1911 : enseignants 1 ^{er} degré public	800 € bruts par année scolaire (versement annuel, après service fait, en fin d'année scolaire)	Attestation de service fait Annexe 1 A transmettre au BAE
TUTORAT DES DIRECTEURS D'ECOLE STAGIAIRES				
Décret 2010-235 du 5 mars 2010 Circulaire DGESCO B3-3 n°2014-164 du 1 ^{er} décembre 2014	Enseignants nommés directeurs d'école et ayant assuré le tutorat d'un nouveau directeur d'école	1978	300 € bruts par année scolaire (versement annuel, après service fait, en fin d'année scolaire)	Attestation de service fait Annexe 2 A transmettre à la DE3
Pour information				
TUTORAT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU 1^{er} DEGRE				
Décret 2014-1016 du 8 septembre 2014 Arrêté du 8 septembre 2014	Indemnité allouée aux personnels enseignants du 1 ^{er} degré exerçant des fonctions de maitres formateurs ou chargés du tutorat des professeurs des écoles stagiaires	1844	1 250 € montant annuel (versement mensuel (12/12 ^{ème}))	Pas d'annexe
TUTORAT DES ETUDIANTS SE DESTINANT AUX METIERS DE L'ENSEIGNEMENT				
Décret 2010-235 du 5 mars 2010 Arrêté du 7 mai 2012	MEEF – M1 Stage d'observation et de pratique accompagnée	1866	150 € par étudiant (versement unique, en fin d'année, après service fait)	Versement direct par de service à partir du suivi annuel Pas d'annexe
	PPPE	1338	150 € par étudiant (versement unique, en fin d'année, après service fait)	
TUTORAT DES CONTRACTUELS ALTERNANTS				
Décret 2010-235 du 5 mars 2010 Arrêté du 7 mai 2012	Contractuels alternants inscrits en Master MEEF	1338 : enseignants 1 ^{er} degré public	800 € bruts par année scolaire (versement annuel, après service fait, en fin d'année scolaire)	Versement direct par de service à partir du suivi annuel Pas d'annexe